

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d' une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 4 mars 2008 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Yvon Therriault

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l' assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

ADOPTION DE L' ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l' ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les procès-verbaux des assemblées tenues les 24 janvier et 4 février 2008 soient acceptés tels que soumis, et qu' il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne:

- 1.- D' accuser réception du rapport de disponibilité et d' en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à être approuvées à la présente assemblée.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d' office qu' il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le

paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche qu'il soit procédé au paiement des comptes soumis et affectant les secteurs d'activités ci-dessous répartis et soient acceptés les comptes énumérés ci-dessous et qu' il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Législation, gest. financière et contrib. de l' employeur	95 349.95
- Administration	83 099.96
- Sécurité publique	15 825.64
- Transport Routier	96 905.39
- Hygiène du milieu	50 345.78
- Loisirs	22 768.37
- Financement	13.00
- Immobilisations	12 671.72
Total	422 464.51

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Michel Poirier** – Remarque concernant les opérations de la chenillette sur la rue Hébert;
- **Claude Lebel** – Demande pour que soit déplacé l'item « Dossier tennis » de la section « Affaires nouvelles » pour permettre une prise de connaissance des recommandations que doit faire le « Comité du tennis » aux membres du Conseil et ce immédiatement après les autres sujets abordés par les gens de la salle;
- **Claude Allison** – Questionnement relatif à l'état du dossier du site Internet et de la disponibilité des procès-verbaux – Également mention concernant l'état de la chaussée sur la rue Daniel-Johnson;
- **Arrivée du Conseiller Michel Plourde à 19h20**

- **André Allison** – Mention à l'effet que les lumières décoratives au « Carré » sont encore allumées et qu'à son idée elles ne devraient l'être que pour la période des Fêtes;
- **1904 –2008 – Dossier tennis** – Recommandations par le Comité aux membres du Conseil après explications;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la municipalité confirme qu'elle entend prendre les mesures nécessaires pour qu'un terrain de tennis double soit réalisé en 2008 et ce selon les modalités à déterminer ultérieurement au cours de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de février est remise à chacun des membres du Conseil indiquant un total de \$176,000.00 comparativement à \$0.00 pour le même mois en 2007. Au cumulatif d'année les valeurs totalisent \$321,000 pour 2008 comparativement à \$305,650.00 pour 2007 à pareille date.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **1905 – 2008 - Exposition agricole de Richmond** – Demande de commandite pour le cahier souvenir de la 152^{ième} édition de cet événement ;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité accepte de contribuer à raison d'une somme de \$60.00 soit le même montant que celui octroyé en 2007.

ADOPTÉ

- **1906 – 2008 - Ministère des Ressources naturelles** – Transmission d'une proposition d'entente relative à « L'entretien du réseau géodésique » sur le territoire de la municipalité soient 48 « points planimétriques » et 10 « points alti-métriques » - Rapport et commentaires par le directeur général;

Considérant que l'offre faite n'est accompagnée d'aucun transfert ou d'aucune compensation monétaire pour la réalisation des travaux demandés;

Considérant la quantité de points visés par cette proposition;

Considérant que la Municipalité est en période de restrictions budgétaires et ce en raison de la situation économique de la région;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la municipalité décline l'offre qui lui est faite et que le directeur général soit autorisé d'aviser le Ministère des ressources naturelles et de la Faune de la présente décision.

ADOPTÉ

- **1907 – 2008 - Fleurons du Québec** – Lettre invitant la municipalité à afficher ses « fleurons » par l'installation de panneaux conformes à la signalisation aux abords des routes en fonction de la vitesse autorisée;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité se prévale de l'offre qui lui est faite et se procure auprès de la compagnie Kalitec une structure de signalisation, en supplément de celle offerte en commandite, et de même dimension au coût de \$200.00 plus taxes;

Le directeur général est autorisé de signer pour et au nom de la municipalité le document à l'effet qu'elle « s'engage à s'approvisionner de produits Kalitec pour l'achat de ses structures de signalisations Fleurons du Québec additionnelles »;

ADOPTÉ

- **1908 – 2008 - Chambre de commerce et d'industries des Sources** – Invitation à participer au souper des Maires de la MRC des Sources le 11 mars 2008 à compter de 18hres au « P'tit Bonheur » de Saint-Camille – Réservations avant le 6 mars 2008 à midi;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité autorise le remboursement des frais (repas et kilométrage) que pourraient encourir les membres du Conseil qui participeront à cette activité.

ADOPTÉ

- **1909 – 2008 - MRC des Sources** – Transmission de documentation concernant un programme de subvention visant l'installation de bacs pour la récupération dans des endroits publics – Adhésion à faire avant le 14 mars 2008;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la municipalité se procure le nombre de bacs requis pour parfaire le montant de la subvention à laquelle elle a droit soit la somme de \$2,069.00 pour être disposés de manière à être accessible pour le public piétonnier de la municipalité.

ADOPTÉ

- **1910 – 2008 - Comité touristique de la région des Sources** – Demande de subvention pour l'année 2008 équivalent au montant des taxes foncières facturées au bureau d'information touristique pour 2008 soit une somme de \$1,272.80;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité acquiesce à la demande déposée et autorise un premier versement de \$636.39 équivalent au premier versement de taxes et un second en date du 4 juillet 2008 au montant de \$636.41 pour un total de \$1,272.80 représentant le montant des taxes pour l'exercice financier 2008.

ADOPTÉ

- **1911 – 2008 - F.Q.M.** – Invitation aux élus de participer à la formation « Règlement sur la qualité de l'eau potable : enjeux, obligations et responsabilités » à Drummondville le 13 mars 2008 en soirée de 18h à 21h00 - \$175.00 plus taxes;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que les membres du Conseil désireux de participer à cette formation soient autorisés de s'inscrire aux frais de la municipalité et de réclamer les frais encourus additionnels (repas, kilométrage) s'il y a lieu à cette occasion sur production de pièces justificatives.

ADOPTÉ

- **1912 – 2008 - Chambre de commerce Danville-Shipton** – Demande de commandite de \$200.00 pour défrayer le « punch de bienvenue » à l'occasion des célébrations des 50 ans de la Chambre le 29 mars 2008 à 18h00 à la Légion canadienne et offre de réservation de places à raison de \$25.00 chacune pour le buffet méchoui;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la Municipalité accepte l'offre déposée et autorise l'émission d'un chèque au montant total de \$400.00 représentant une commandite de \$200.00 pour le « punch de bienvenue » et \$200.00 pour la réservation d'une table.

ADOPTÉ

- **1913 – 2008 - Corridors Verts de la région d'Asbestos** – Transmission de résolution demandant l'appui au dépôt d'une demande de subvention au Pacte rural supra local de l'ordre de \$20,998.00 dont \$14,500.00 en provenance du Pacte rural;

Considérant l'importance régionale du tronçon visé par la demande de subvention lequel est partie intégrante sur la « Route verte no. 1 »;

Considérant que ce tronçon est identifié au schéma d'aménagement à titre d'infrastructure d'importance régionale;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la municipalité appui la demande de subvention de l'ordre de \$20,998.00 qu'entend déposer Corridors Verts dans la cadre du programme du « Pacte rural » volet « Supra-local ».

ADOPTÉ

- **1914 – 2008 - Symposium des Arts de Danville** – Invitation à participer au 7^{ième} souper bénéfique avec encan d'art le samedi 12 avril 2008 à compter de 17h00 au Club de golf d'Asbestos – Billets au coût de \$60.00 par personne taxes incluses – 8 billets avaient été pris en 2007;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité réserve 8 billets à l'occasion du 7^{ième} souper bénéfique.

ADOPTÉ

- **1915 – 2008 - Symposium & Chevaliers de Colomb** – Demande de commandite au montant de \$1,500.00 pour l'organisation d'un spectacle payant le 31 août 2008 sous le chapiteau des Chevaliers d'une durée de 2 heures par Yves Lambert et le Bébert Orchestra;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité acquiesce à la demande déposée et autorise l'émission d'un chèque au montant de \$1,500.00 en guise de commandite pour l'organisation du spectacle dans le cadre des activités du « Symposium des Arts » et de la « Fête au Village ».

ADOPTÉ

- **1916 – 2008 - Tourisme Cantons de l'Est** – Invitation à participer au Gala des Grands Prix du Tourisme Desjardins le Jeudi, 27 mars à compter de 17h00 au Delta de Sherbrooke – Réservations requises le 19 mars 2008 à raison de \$30.00 du billet ou \$120.00 (repas gastronomique inclus);

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité réserve des billets pour 2 participants à raison de \$120.00 chacun taxes en sus.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **1917 – 2008 – Association des pompiers** – Demande de contribution pour l'acquisition de nouveaux « écussons »;

Il est proposé par le Conseiller Yvon Therriault, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité acquiesce à la demande déposée et accepte de contribuer pour un montant maximal de

\$150.00 et par conséquent autorise l'émission d'un chèque du même montant.

ADOPTÉ

- **1918 – 2008 – Directeur à l'urbanisme.....** – Constitution du comité de présélection et de sélection;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que le Maire, le directeur général et les Conseillers Jean-Guy Dionne, Germain Ducharme et la Conseillère Francine L. Girard fassent partie du comité de présélection et de sélection pour l'examen des candidatures reçues pour combler le poste de « Directeur à l'urbanisme et au développement économique ».

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **1919 – 2008 – Service des loisirs** – Offre de Carole Bédard et Marie-Soleil Comeau;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la municipalité accepte l'offre soumise et autorise une augmentation de 2.5% de la rémunération consentie à Carole Bédard et de \$0.50 de l'heure à Marie-Soleil Comeau.

ADOPTÉ

- **1920 – 2008 – Projet tennis** – Mandat, estimation, soumission etc...

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité :

- 1° Confirme sa décision de réaliser un terrain de tennis double avec surface synthétique sur le côté sud du centre communautaire Mgr. Thibault, emplacement de l'ancien terrain de tennis, avec clôtures et système d'éclairage et ce pour une somme avoisinant les \$170,000.00 plus ou moins selon les estimations préliminaires sommaires;
- 2° Mandate la firme Pluritec pour l'inscription de la municipalité au programme d'infrastructures en loisirs, pour la préparation du cahier des plans et devis de même que du cahier des charges et de l'appel d'offres;
- 3° Autorise le directeur général de signer pour et au nom de la municipalité tous documents requis à la mise en force de la présente résolution.

ADOPTÉ

- **1921 – 2008 – Entretien des ponts** – État du dossier au niveau municipal;

Considérant la décision du Gouvernement du Québec de prendre en charge l'entretien de certains ponts identifiés, et ce au nombre de 13, sur le territoire de la municipalité;

Considérant que l'un d'eux a été fermé à la circulation (chemin Nicolet-Falls), faute de disponibilité budgétaire pour en faire la réfection et qu'un autre de ces ponts (chemin Craig) a subi des dommages causés par un véhicule lourd dont l'identification a été faite;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité :

- 1° Demande au Ministère des Transports de prévoir dans ses plans quinquennaux la réfection et réouverture du pont enjambant la rivière Nicolet au niveau du chemin Nicolet-Falls et ce en raison de l'importance stratégique que revêt ce pont pour que les services d'urgence de la municipalité puissent rejoindre en un court laps de temps une portion importante de son territoire et de l'alternative importante qu'il pourrait représenter dans l'éventualité de travaux majeurs à réaliser au pont enjambant la rivière Nicolet à la hauteur du chemin Craig; et
- 2° Invite le Ministère des Transports à communiquer avec elle afin d'avoir les détails des procédures ou démarches déjà entreprises à l'encontre du propriétaire du camion ayant causé des dommages au pont enjambant la rivière Nicolet à la hauteur du chemin Craig.

ADOPTÉ

- **1922 – 2008 – Toiture de remise au filtre** – Abri pour génératrice;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que la Municipalité :

- 1° Demande des soumissions pour la réfection de la toiture de la remise qui se trouve sur le site de l'usine de filtration et servant d'abri à la génératrice;
- 2° Invite les entrepreneurs Milot & Fils Inc., Satisfait-toit, V. Rioux & Fils Inc. et Everest dans la mesure où ces entrepreneurs sont inscrits au rôle de la valeur locative ou sur le point de l'être.

ADOPTÉ

- **1923 – 2008 – Toiture à Mgr. Thibault** – Réfection de la toiture – Partie centrale;

Considérant que bon an mal an, la municipalité doit faire procéder au déneigement et déglacage de la toiture du centre communautaire Mgr. Thibault et particulièrement pour la partie centrale avant de la bâtisse;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la municipalité mandate la firme Bourassa et Gaudreau, architectes pour la préparation de plans visant

à corriger l'inclinaison de la partie centrale avant de la toiture du centre communautaire Mgr. Thibault en prenant en considération l'infiltration d'eau résultant de la configuration actuelle en période hivernale dans le hall d'entrée.

ADOPTÉ

- **1924 – 2008 – Travaux publics** – Acquisition d'un camion 6 roues ;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité, en prévision de remplacer le camion « Cargo » :

- 1° Procède à l'acquisition d'un camion « Sterling Bullett Conv55 Chassis » et de ce fait invite 2 concessionnaires à soumettre un prix qui sera acquitté à même les surplus accumulés de l'ancien Shipton (Annexion/Magnola); et
- 2° Autorise le directeur général d'accepter le plus bas soumissionnaire conforme et de ce fait l'autorise également à signer tous documents nécessaires.

ADOPTÉ

- **1925 – 2008 – Usine de filtration** – Soumission de Pelletier & Picard;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte la proposition déposée par « Pelletier & Picard Électriciens » pour augmenter la capacité de l'entrée électrique et la relocalisation de certains équipements pour la somme de \$11,841.00 plus taxes le tout tel que plus amplement décrit à la soumission 488 ainsi que le remplacement des fils de la sortie d'alimentation d'usine de l'eau brute pour la somme de \$1,480.00 plus taxes.

ADOPTÉ

- **1926 – 2008 – Mante du Carré** – Projet d'expansion;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité indique son accord « de principe » au projet déposé dans la mesure où le dit projet fasse l'objet d'une rencontre entre les instigateurs et les représentants municipaux pour éclaircir certains points particuliers ayant trait à l'utilisation de l'espace public.

ADOPTÉ

- **1927 – 2008 – Vieil auto-pompe** – Conservation intégrale du véhicule et de ses accessoires;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que le « vieil auto-pompe » qui est actuellement remisé sur les terrains du garage municipal soit conservé intégralement avec ses accessoires jusqu'à ce qu'il soit décidé de son utilisation future par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

- **1928 – 2008 – Corporation de développement économique** – Avance de fonds temporaire;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité avance des fonds pour un total de \$20,000.00 à la Corporation de développement économique de Danville et ce pour une période de 30 jours en raison des déboursés requis suite à la réalisation du Motel industriel au 1193 de la route 116.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Yvon Therriault que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**